COMMUNE DE FAUMONT

Département du Nord Arrondissement de Douai Canton d'Orchies

2 03,20,61,91,91

Envoyé en préfecture le 29/06/2023 Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID: 059-215902222-20230629-ARR_CIR_27623-AR

Arrêté du Maire

2023-6-14

<u>Objet</u>: Restriction temporaire de circulation à l'occasion des funérailles de M. Gilles BARBIEUX, Maire de FAUMONT (59) le 01/07/2023 Route Nationale.

Florence GEORGES, 1ère Adjointe de la Commune de FAUMONT (59),

VU le code de la route, notamment les articles R411-30 et R 411-31 modifiés ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2 ;

VU les pouvoirs de police du Maire.

VU les funérailles de M. le Maire, Gilles BARBIEUX, qui auront lieu le 01/07/2023 en l'Eglise Saint-Roch à FAUMONT (59) Route Nationale.

VU l'affluence attendue à cette occasion.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité afin d'éviter tout accident le Samedi 01/07/2023 à l'occasion des funérailles de M. Gilles BARBIEUX, Maire de FAUMONT (59), sur la Route Nationale.

ARRÊTE

<u>Article 1er</u>: La circulation sera limitée à 30 km/h sur la Route Nationale du rond-point jusqu'à la Résidence Henri LESPAGNOL le 01/07/2023 de 8h30 à 14h.

 $\underline{\text{Article O2}}$: Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par les services techniques de la commune.

<u>Article 03</u>: Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser un procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 04 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

<u>Article 5</u>: Me la 1ère Adjointe de FAUMONT (59) et M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- > M. le Président du Département du Nord (59).
- > M. le Sous-Préfet de DOUAI (59).
- > Les services techniques de FAUMONT (59).

Fait à Faumont, le 29 juin 2023

Pour le Maire empêché La 1^{ère} Adjointe, Florence GEORGES

